



25 septembre 2007

Charte pour la protection des lacs et des cours d'eau


Nous, soussignés, reconnaissons

- Que les lacs et les cours d'eau font partie intégrante de notre patrimoine naturel et collectif ;
- Que les lacs et les cours d'eau sont un bien commun, de responsabilité individuelle et collective, ce qui en fait un enjeu de société ;
- Que les lacs et les cours d'eau sont un lieu reconnu d'occupation du territoire ;
- Que la MRC des Pays-d'en-Haut est privilégiée par l'abondance et la diversité de ses lacs et de ses cours d'eau, moteur économique incontestable pour le développement de notre territoire, entre autres pour les vocations de villégiature et de récréotourisme ;
- Que les pressions du développement sur les lacs et les cours d'eau engendrent des conséquences de plus en plus déterminantes aux plans environnemental, social et économique ;
- Que dans un contexte où les lacs et les cours d'eau se dégradent rapidement, il devient urgent d'agir pour protéger la qualité et la santé de ceux-ci ;

Nous nous engageons

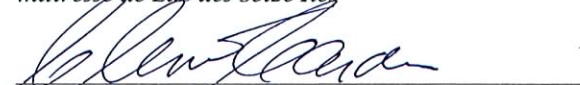
- À reconnaître, protéger et mettre en valeur les lacs et les cours d'eau de notre territoire en tant que richesse collective ;
- À faire de nos lacs et de nos cours d'eau une préoccupation fondamentale dans la mise en valeur de notre MRC et ce, en vue d'améliorer la qualité de vie de notre population ;
- À reconnaître qu'il est essentiel de mettre sur pied un mécanisme de concertation régionale ;
- À élaborer, selon notre juridiction et à notre rythme, un mécanisme de mise en œuvre et de suivi permanent de règles propres à protéger et mettre en valeur nos lacs et nos cours d'eau ;
- À voir à ce que la démarche de protection et de mise en valeur des lacs et des cours d'eau respecte les principes du développement durable.

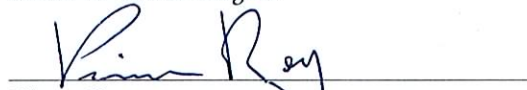

Charles Garnier,
préfet des Pays-d'en-Haut



André G. Nadeau,
maire d'Estérel


JoAnne Fandrich,
mairesse de Lac-des-Seize-Îles


Michel Plante,
maire de Morin-Heights


Clément Cardin,
maire de Piedmont,



Pierre Roy,
maire de Saint-Adolphe-d'Howard


Marlène Houle,
mairesse de Sainte-Adèle


Claude Boyer,
maire de Sainte-Anne-des-Lacs


André Charbonneau,
maire de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson


Michel Lagacé,
maire de Saint-Sauveur


André Genest,
maire de Wentworth-Nord